



# le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°211  
mars-avril 2020

page 2

*vos délégué-es rendent compte*

- CT du 2 mars
- CHSCT du 11 mars

page 3

*elles et ils se mobilisent dans les services départementaux*

- assistant-es de prévention
- correspondant-es bureautique
- CDAS de Cleunay
- Service Coordination et Ressources du Parc

page 4

*ici et ailleurs*

- Pétition : #PlusJamaisCa, signons #PourLeJourDapres
- secteur social et médico-social : une mobilisation à maintenir !



section SUD Départementaux 35  
téléphone : 02 99 02 39 82  
mel : [sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr](mailto:sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr)  
permanence : Rennes-Beauregard  
bâtiments modulaires - Cucillé 2

## Sous les pavés, pas de plage...

**E**n cette veille de 1<sup>er</sup> mai confiné, il faudra attendre encore un peu pour retrouver nos plages bretonnes ou prendre le soleil à la terrasse d'un bistrot... On s'en doutait, le déconfinement sera progressif. Et nous soutenons sans réserve les gestes barrières ou les mesures de distanciation sociale visant à endiguer la pandémie. Mais les annonces du Premier Ministre ne sont pas de nature à établir la confiance sur la capacité du gouvernement à gérer l'après 11 mai. Une préoccupation anime ce gouvernement : limiter les effets de la crise économique et remettre les salarié-es au boulot, quitte à piétiner leurs droits sociaux et le premier d'entre eux : le droit à la santé. Aucune cohérence entre les annonces :

obligation de porter un masque mais uniquement dans les transports à partir du 11 mai. Pas de rassemblement de plus de 10 personnes sauf



dans les classes qui pourront accueillir 15 élèves. Et l'on redécouvre le bien-fondé des services publics de proximité. A charge pour les collectivités, étranglées financièrement depuis plusieurs années, de mettre tout en œuvre pour masquer l'urgence sociale et faire oublier l'incurie de l'Etat.

Les services départementaux se préparent également au déconfinement. A part le couac sur les congés obligatoires, la gestion de cette période compliquée se fait plutôt en bonne intelligence, avec une volonté de concertation avec les organisations syndicales. Le directeur général nous a assurés que le Département ne lésinerait pas sur les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire des agent-es. Des mesures de compensation pour les personnels les plus exposés (parmi lesquels les assistantes familiales) sont à l'étude. Dans la phase de préparation à l'après-11 mai comme dans sa mise en œuvre, SUD sera aux côtés des agent-es pour que chacun-e puisse trouver sa place, en présentiel, en télétravail ou en ASA Covid dans les meilleures conditions. Mais si l'heure n'est pas à la polémique, nous n'oublions pas le contexte de tensions sociales dans lequel est survenue cette crise. Le 1er mai sera l'occasion pour les travailleurs et travailleuses du monde entier touché-es par cette pandémie de manifester pour le retour à une économie réelle, équitable et durable où les services publics retrouveront toute leur place. ■





# vos délégués rendent compte

de leurs mandats dans les instances

## CT du 2 mars

● **Réorganisation de la chaîne comptable** : L'obligation légale de dématérialisation de la chaîne comptable est devenue un dossier Capacités d'actions 2021 avec pour objectif de rendre des postes. Il s'agit d'une transformation complète du fonctionnement avec concentration des missions sur un nombre réduit d'agent-es et transferts de postes d'un pôle à l'autre. Mais avec encore beaucoup d'incertitudes sur les répartitions des missions et la charge de travail (cf. 4 ETP de comptables transférés au PEEC mais transformés en 3 postes d'agent-es et un poste d'encadrant-e...). Et une absence de fiches de postes précises et d'organigramme des services touchés par la réorganisation. On nous répond que tout n'est pas bouclé et qu'il reste toujours une part d'imprévu. Comment, dans ces conditions, les agent-es pourront-ils-elles postuler en connaissance de cause ? **Vote : 6 Contre (SUD) ; 9 Abstention (CFDT/CGT/FO).**

● **Labocéa - évolution de la politique RH** : SUD était opposé au transfert du laboratoire notamment en raison de la multiplicité des statuts et des conditions de travail des personnels. Aujourd'hui, nous prenons acte de la décision du Département de garder son engagement dans le GIP pour pérenniser les missions de service public, ainsi que nous le dit Mme Hakni-Robin. SUD demande que les OS du Département soient toujours destinataires, via le CT, des modifications apportées aux conditions de travail. Par ailleurs, les médecins de prévention du Département suivront également les personnels privés du GIP. Suite à une question de SUD, il nous est confirmé qu'ils-elles devraient bien pouvoir assister au CSE du GIP. **Vote : 10 Abstention (SUD/CGT/FO) ; 5 Pour (CFDT).**

● **Usine d'enduits superficiels** : Ce point avait entraîné le boycott du CT de février suite au refus de l'Administration d'étudier le scénario alternatif de l'intersyndicale (IS). Les lignes n'ayant pas bougé – suppression de 6 postes, pas d'investissements majeurs dans l'usine – l'IS a maintenu sa position. Mme Hakni-Robin nous ayant par ailleurs affirmé être « respectueuse des avis des instances », l'IS aurait apprécié que son vote Contre unanime soit entendu. Ce n'est pas le cas... **Vote : Contre à l'unanimité.**

● **Budget primitif 2020 : rapport RH** : C'est la 1<sup>ère</sup> fois que ce rapport nous est présenté en CT. On y apprend que le Département s'est désendetté à hauteur de 30 millions d'euros et que le budget RH n'augmente que de 0,35 % pour respecter le contrat de Cahors (les 1,2 % !). Mais que gagne le service public dans cette affaire ? Il n'y a qu'à voir l'épuisement des agent-es de tous les secteurs et notamment du social. SUD demande un bilan des redéploiements ainsi qu'un rapport RH sur les Ass Fam. Enfin, l'Ille-et-Vilaine a été retenue pour contractualiser avec l'Etat sur la Protection de l'Enfance. SUD souhaite être informé de l'utilisation des dotations à venir en termes d'emplois. **Pas de vote.** ■

## CHSCT du 11 mars

● **Information Coronavirus** : Cela a été l'occasion de faire le point sur la situation à cette date : cellule de coordination, 1<sup>ères</sup> restrictions, des gestes barrières, mise à disposition des agent-es de collège, information des Ass Fam et Ass Mat.

● **Bilan de la mission d'inspection** : Ce contrôle règlementaire des règles de santé et sécurité des installations du Département (18 visites de sites en 2019) assuré par le CDG met en évidence quelques manquements :  
- document unique non mis à jour et non mis à disposition  
- APRP désigné-es mais sans lettre de cadrage et une formation continue annuelle pas toujours respectée (cf. page suivante)

SUD insiste sur l'importance de la présence des APRP pendant ces inspections en soulignant la démarche en cours pour l'amélioration du réseau.

Mme Hakni-Robin relève les faiblesses de la collectivité en matière de sécurité incendie et risque chimique et aussi les difficultés d'accès au DTA. La présidente du CHSCT enjoint l'administration à se mettre en conformité.

● **Suites enquête CHSCT pour la mission des animateurs numériques de l'agence de Rennes** : La 1<sup>ère</sup> alerte datant de 2011 (!), les agents-es ont eu longtemps le sentiment que leur situation de mal être n'était pas prise en compte. Aujourd'hui, les mesures prises ont permis une amélioration (arrivée d'une nouvelle encadrante). Mais ces animateurs-trices attendent d'être associé-es à la réflexion sur l'inclusion numérique et que leurs missions soient reconnues.

● **Interventions sur matériaux amiantés** : Des procédures d'intervention ont été mises en œuvre par l'APAVE dans le cadre d'une expérimentation sur l'agence de Rennes. En octobre 2019, SUD avait alerté l'administration et le CHSCT des inquiétudes légitimes des agents. Il est rappelé l'importance du diagnostic amiante (DTA) et l'adaptation des équipements et modes opératoires qui modifient les conditions de travail, la pénibilité et le temps d'intervention. Ce point sera ré-abordé en CHSCT.

● **Alerte Infirmières PA/PH** : SUD a alerté la présidente du CHSCT sur la dégradation croissante des conditions de travail et l'épuisement des infirmières PA/PH. Elle nous répond que nous ne lui apprenons rien (sic !), que l'administration est au courant et qu'une étude de la DGT viendra "objectiver" les difficultés. La présidente propose de surseoir à la demande d'enquête et renvoie vers le CHSCT de juin pour les préconisations envisagées. **Vote sur cette proposition : Abstention : SUD/CGT/FO ; Pour : CFDT**

● **Astreinte des agent-es des CE** : SUD a demandé un bilan des récupérations et des temps de repos suite à une intervention en astreinte. Malgré le logigramme et le logiciel, des incertitudes demeurent pour les agent-es. Notre demande est acceptée. ■



# elles et ils se mobilisent

## dans les services départementaux

### Assistant-es de prévention des risques professionnels (APRP)

Lors du CHSCT du 12 décembre, SUD avait constaté le manque de reconnaissance et de formation des APRP. Pourtant, leur rôle est essentiel dans les services pour informer les agent-es sur les risques encourus au quotidien. Ils-elles sont aussi là pour faire remonter au CHSCT tous les problèmes H et S des services. Mme Hakni-Robin avait reconnu en séance la nécessité d'améliorer le réseau.

Une 1<sup>ère</sup> réunion a été organisée fin janvier avec les OS, des APRP et les conseiller-ères en prévention. Ce groupe de travail a pour objectif de réfléchir aux pistes d'amélioration du réseau. Pour SUD, il est essentiel que les APRP soient identifiées dans chaque service et que la hiérarchie soutienne leur action y compris lorsque des dysfonctionnements sont signalés. Enfin, la reconnaissance des responsabilités doit passer par une charge de travail prise en compte et un régime indemnitaire adapté.

### Correspondant-es bureautiques (CBU)

Parce que le constat a été fait que le réseau des RSIM n'était plus adapté, une nouvelle organisation des CBU est envisagée afin de dégager 9 postes et renforcer les RSIM. Lors de la rencontre avec l'Administration, nous avons fait remonter les inquiétudes exprimées par les CBU. Actuellement, 18 agent-es sont positionné-es dans les services et interviennent à la demande. En 2021, ils-elles ne seront plus que 10, positionné-es en agences ou à la DSN. A nos questions sur l'organisation et la charge de travail, il est prévu un important travail de communication dans les services pour que chacun s'habitue à utiliser l'@telier (ex 4040) pour la résolution des incidents. Mais la dématérialisation sera-t-elle accessible à tous-tes ?

Si nous sommes favorables à la qualification en B pour les CBU et passerelle B-A pour les RSIM, il reste encore beaucoup de questions sans réponses sur les aspects RH et sur les conséquences pratiques dans les services. D'autres rendez-vous sont prévus au cours desquels nous espérons obtenir toutes les précisions attendues.

### CDAS de Cleunay

Le CDAS Cleunay a fermé ses portes pour cause de grève le 11 février.

En cause la charge de travail actuelle du REF et du psychologue, tous les 2 en postes mutualisés sur les CDAS de Cleunay et Kléber, ainsi que le nombre de prises en charge croissant tant à l'ASE que pour la polyvalence depuis 3 ans. Le personnel est exposé une nouvelle fois à une activité insoutenable sur le plan de la santé et de la sécurité et ce, malgré les engagements pris suite à l'enquête CHSCT de 2016, non respectés. Une délégation d'une douzaine d'agent-es représentant tous les secteurs d'activité, a pu exposer directement sa souffrance. Elle a eu pour seule réponse l'engagement de tenir la promesse de passer le REF à plein temps en septembre mais une fin de non-recevoir pour le psychologue hormis une réflexion sur l'organisation du poste.

SUD a ré-alerté le CHSCT du 11 mars sur les difficultés du CDAS mais il nous a été répondu que le renfort de psychologue n'est pas à l'ordre du jour. A noter la surprise de Mme Hakni-Robin devant cette alerte alors même que les agent-es ne cessent de dénoncer l'augmentation de la charge de travail depuis plusieurs années.

### Service Ressources et Coordination du Parc (SRC)

A l'écart des projecteurs de l'évolution des missions du Parc (mutualisation avec le SDIS, usine d'enduits), le SRC n'en est pas moins touché par l'évolution de cette entité. A cela il convient d'ajouter les réorganisations de la comptabilité, des missions d'assistance, et des CBU. Les inquiétudes des agent-es sont palpables. Quelles seront leurs tâches ? Où travailleront-ils-elles ? Rattaché-es à quelle hiérarchie ? Sans informations claires – il leur a fallu réclamer un rendez-vous pour qu'une réunion leur soit proposée – les agent-es s'interrogent sur leur devenir. Il s'agit certes d'une petite équipe mais son rôle est essentiel dans le bon fonctionnement du Parc. C'est pourquoi l'intersyndicale SUD/CFDT/CGT/FO a fait une demande de réunion au pôle Construction afin d'obtenir les réponses que les agent-es attendent.



## Pétition : #PlusJamaisCa, signons #PourLeJourDapres



Plusieurs organisations lancent une pétition qui appelle les citoyen·nes, à se mobiliser pour que le « Jour d'Après » soit construit ensemble, en rupture avec les politiques menées

jusque-là. **Les solutions existent, agissons !**

À court terme, il s'agit de stopper les activités non indispensables, de réquisitionner les établissements médicaux privés et entreprises pour répondre à la crise, de suspendre les

versements de dividendes, rachats d'action et bonus aux PDG. Et d'orienter les milliards d'euros injectés dans l'économie française et européenne vers les besoins sociaux et écologiques des populations.

A long terme, services publics, fiscalité plus juste, ainsi que relocalisation et réorientation de l'agriculture, de l'industrie et des services doivent devenir les nouvelles priorités de l'action politique, pour remettre l'économie au service du plus grand nombre et limiter les dérèglements climatiques.

**Signez et faites signer la pétition sur le site de Solidaires :** <https://solidaires.org/Petition-PlusJamaisCa-signons-PourLeJourDapres>

### Secteur social et médico-social :

## Une mobilisation à maintenir !

200 professionnel·les se sont de nouveau rassemblé·es le 12 mars dernier à Rennes à l'appel de SUD CT 35, SUD santé sociaux 35, CGT Santé et Action sociale 35, CGT CD 35, FO SDAS 35, CNT 35 et le collectif de travail social 35 pour le 2<sup>ème</sup> acte de la mobilisation du secteur social et médico-social. Une délégation, reçue par A.F Courteille, vice présidente au CD35 puis par G. Rougier, élue à la jeunesse à Rennes Métropole, a fait part de l'état critique du secteur avec des dispositifs saturés, confrontés au manque de moyens et à l'austérité budgétaire imposée par les financeurs. Notre revendication est claire : **il faut sanctuariser les financements des dispositifs de solidarité pour répondre aux besoins**

**avec des personnels qualifié·es pour aider, soigner, accompagner les usagers** (à lire sur notre site [sud-ct35.org](http://sud-ct35.org)).

La crise sanitaire liée au COVID 19 nous a donné tristement raison dans notre constat d'une protection de l'enfance en pleine détresse et qui n'est plus en mesure de protéger et accompagner les enfants. Une tribune signée de nombreuses organisations syndicales (dont l'union syndicale Solidaires), d'associations, de collectifs et de militant·es est parue à ce propos dans le journal Libération le 23 avril 2020 (à lire sur <https://solidaires.org/Refusons-la-protection-de-l-enfance-soit-sacrifiée-dans-la-lutte-contre-la>).



**information ou adhésion** à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud  adhérer à Sud

nom :  
prénom :  
service ou adresse :  
téléphone :  
mel :

date :  
signature :